



COMMUNIQUÉ

Projets de programmes en mathématiques et sciences physiques :

Perte de savoirs et liberté pédagogique contrainte

Vous avez dit concertation ?

Dans le cadre de l'adaptation aux nouvelles grilles horaires et aux nouveaux dispositifs (co-intervention et chef d'œuvre), le ministère vient de publier les projets de programmes de mathématiques et sciences physiques de CAP et de 2^{de} bac pro. Ils seront soumis au vote du Conseil supérieur de l'éducation le 22 mars.

Cette précipitation a amené le ministère à n'accorder aux organisations syndicales, en guise de « concertation », qu'une seule heure décharges pour balayer quatre programmes (mathématiques et sciences physiques en CAP et en 2^{de} bac pro). De qui se moque-t-on ? Le semblant de concertation se confirme aussi par la non-communication des modules qui seront étudiés en 1^{re} et terminale bac pro, ce qui empêche de cerner l'esprit des programmes sur les trois années de formation.

Le préambule commun aux quatre programmes instaure une entrée par les compétences transversales et renvoie au second plan les connaissances et compétences disciplinaires. Il définit des pratiques pédagogiques, bornant ainsi la liberté pédagogique des professeur-es de lycée professionnel. Il dépasse aussi le strict cadre disciplinaire : un enseignement du français est demandé. Le SNUEP-FSU a dénoncé ce préambule et demandé son retrait. Il a également rappelé sa demande de déconnecter l'évaluation de la formation et son exigence d'épreuves ponctuelles terminales pour les épreuves certificatives.

De nouveaux modules apparaissent en CAP et en seconde bac pro rendant les programmes plus vastes. Avec la diminution des horaires alloués, les notions se retrouvent allégées et simplifiées, donc survolées.

L'utilisation massive des TIC dans et hors la classe est en inadéquation avec les conditions matérielles réelles dans la classe et au domicile personnel des élèves des LP, qui, rappelons-le, sont souvent issu-es des classes populaires. Leur utilisation permet surtout d'aller plus vite pour balayer plutôt qu'approfondir.

En CAP, tou·tes les élèves auraient le même programme de sciences, quel que soit leur spécialité. Un module d'*optique* est ajouté en CAP et en 2^{de} bac pro tandis que des notions disparaissent alors qu'elles avaient du sens en lien avec des spécialités. Le SNUEP-FSU a demandé que des notions spécifiques soient traitées en fonction de groupes de spécialités. Il a demandé aussi le retrait de la contribution des PLP à la formation au numérique en 2^{de} bac pro.

Pour le SNUEP-FSU, ces projets de programmes entérinent une perte de savoirs et savoir-faire pour les élèves de la voie professionnelle, ne permettant pas une insertion ou une poursuite d'études réussies. Faute de temps s'ils veulent tout aborder, les enseignant-es ne pourront approfondir les notions, qui seront réduites à une fonction utilitariste. S'il retient ces projets, le ministère confirmera que les disciplines générales n'ont pas d'autre but à ses yeux que l'acquisition de compétences professionnelles.

Le SNUEP-FSU a dénoncé ces projets et continuera à le faire tant qu'il n'y aura pas d'évolutions significatives.